

N° SEBRA
96.3.0776H

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :

DE

BT

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. 06703 - PV 01200/94

ET MILITAIRE .

01 1

ANALYSE ET REFERENCES :

PHENOMENE AEROSPATIAL NON IDENTIFIE. Observation de mme P J
à en date du 17 AOUT 1994 à 00H30.

REFERENCES: B.E 25400/DEF/GEND/DE/D.O/RENS DU 28.09.1992
C.M 32600/DEF/GEND/DE/D.O/RENS DU 08.11.1985

D.O : 17/08/94

Nous soussigné : gendarme G P , en résidence à
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

-----PREAMBULE/SAISINE-----

Le 17 AOUT 1994, à 15H00, se présente au bureau de notre unité à
, une personne qui désire porter à notre connaissance les faits
suivants: Ce matin même, à 00H30, à , commune de notre
circonscription, elle dit avoir été témoin visuel d'un PHENOMENE AEROSPATIAL NON
IDENTIFIE.-----Suivant les conseils de son jeune frère actuellement militaire
appelé du contingent, elle apprend que les services de GENDARMERIE possèdent une
cellule qui s'occupe de ces faits et enregistre les témoignages les concernant.

-----EXPOSE DES FAITS-----

Mme P , Jocelyne âgée de 32 ans, est AGENT COMMERCIAL. De retour de
vacances, elle se prend congé de ses amis; il est 00H30 ce jour 17.08.1994. Levant
les yeux vers le ciel elle aperçoit un objet dont la forme, en FER A CHEVAL
avancant en sens inverse de son aérodynamisme, est mise en évidence par les
lumières de différentes couleurs et symétriquement opposées. Elle n'en voit pas
exactement le contour.....Son observation dure environ 4 secondes, et l'objet
qui glisse sans bruit ni sifflement, disparaît rapidement en direction de la
montagne

-----ENQUETE-----

Nous avons entendu immédiatement Mme P , J sur son observation
-----PIECE NMR 2.

Nous nous sommes rendus sur les lieux de l'observation, au quartier du
, et nous avons déterminé à l'aide d'une carte géographique du
secteur, et d'une boussole, la direction indiquée par le témoin.

-----PIECE NMR 3.

Nous avons établi--au titre de COMPTE RENDU--le message NMR 1519/C, adressé à
notre Commandant de Compagnie à , et procédé, conformément aux
directives des B.E et C.M de REFERENCES aux opérations indiquées (Audition)
s'agissant d'une Observation, sans matérialisation ni poser au sol d'un Phénomène
de type D.V.N.I.

La Brigade du C.R.N.A , nous a apporté son concours en nous
faisant parvenir une TELECOPIE de la Visualisation des ENREGISTREMENTS sur bande
magnétique, DU RADAR DE pour les heures et secteur indiqués--de
même que le BULLETIN METEOROLOGIQUE fourni par METEO FRANCE.
Aucun élément POSITIF n'est porté sur ces documents.

1	Mr le S/Préfet	Date de clôture
1	Général Cdt la REGION AERIENNE à	12/10/1994
2	DGGN -Bureau DEFENSE OPERATION--à	
1	Archives	Signature

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :

DE

BT

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. 06703 - PV 01200/94

01 2

-----CLOTURE DE L'ENQUETE-----

Nous avons contacté divers Services, et différentes personnes, ayant pu se trouver hors de chez eux au moment indiqué par le témoin

(Voisinage, Sapeurs-Pompiers, Polices Municipales et Brigades de Gendarmerie limitrophes) mais aucun autre élément venant conforter l'observation de Mme P , ne nous a été rapporté.

Mme P , J , femme active et cultivée semble tout à fait digne de foi; si elle connaît bien le phénomène OVNI pour s'y intéresser avec d'autres amis scientifiques; elle se défend de ce qui pourrait être interprété d'auto-suggestion, ou d'interprétation CREATIVE.

Nous transmettons la Procédure en l'état aux destinataires prévus par le MEMENTO DE POLICE ADMINISTRATIVE, page 6/16 du TITRE VII, chapitre VII.

LE GENDARME P , G .Enquêteur.

Compagnie :

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

Unité :
BT

AUDITION

C.U. 06703 - PV 01200/94

02 1

Nous soussigné : gendarme G Pi , en résidence à
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant au domicile de la personne ci-après nommée, entendons :

P J , 32 ans,
née le FRANCE,
demeurant

célibataire, AGENT COMMERCIAL, nationalité française,

qui déclare le dix sept août mil neuf cent quatre vingt quatorze
à quinze heures:"

--Ce matin, vers 00H30, je suis arrivée de vacances en , et nous avons
passé quelques instants à l'extérieur de la maison afin de dire -au revoir- à
nos amis.

Je me trouvais sur le bord de la terrasse, au à , et , au
moment où j'ai pris mon amie dans mes bras, j'ai aperçu dans le ciel,
directement au dessus d'elle, UNE FORME ECLAIRÉE, bordée de lumière
symétriquement disposées (JAUNE/ORANGE VERT) et une autre couleur dont je pense
qu'il pourrait s'agir de VIOLET.

Ces couleurs étaient très fluorescentes, mais ne l'étaient pas suffisamment
pour faire ressortir LA FORME DE L'OBJET. Je n'ai aperçu aucun clignotement
ni de FLASHES lumineux.

Son altitude n'a pas semblé changer, si ce n'est du fait de l'éloignement; je
ne peux dire à quelle altitude il se trouvait; il n'y avait aucun bruit, aucun
sifflement. L'OBJET semblait glisser dans le ciel d'une façon parfaite. Sa vitesse
était très élevée, beaucoup plus que celle d'un avion normal.

La grosseur était approximativement celle de la LUNE qui hier au soir était
presque pleine.

Aucune trace à l'arrière ou à l'avant; pas de queue lumineuse ni de débris
poussiéreux. Mon observation a duré
environ QUATRE SECONDES, ensuite l'objet a disparu. Le ciel à l'observation était
très clair, et je pouvais apercevoir LA VOIE LACTEE.

Je n'ai pu confondre ce phénomène avec un avion ou un satellite; je regarde
souvent le CIEL et suis sensibilisée par tout ce qui touche l'UNIVERS.
C'est le matin, en parlant avec mon frère que ce dernier m'a conseillé de
m'adresser à la GENDARMERIE pour rapporter ce que j'ai vu.
Le 17 AOUT 1994 à 16H10; lecture faite par moi des mentions de l'état-civil et
de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter
ou à y retrancher.---

LA PERSONNE ENTENDUE

LE GENDARME ENQUETEUR

A Signé au carnet de déclarations
P.58 Recto.



Gendarmerie des Transports Aériens
Groupement

N°1035/94

BRIGADE DU

BORDEREAU D'ENVOI

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<p>OBJET : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIE (OVNI)</p> <p>REFERENCE : APPEL TELEPHONIQUE DU GENDARME P DE LA BT</p> <p>- TELECOPIE DU CHEF DU BUREAU ENQUETE, Mr G. en date du 23 AOUT 1994.</p> <p>- LETTRE DU SERVICE METEOROLOGIQUE en date du 31 AOUT 1994</p>	1 1	Transmis pour attribution
<p>TOTAL.....</p>	<hr/> 2	Le Gendarme B.

DESTINATAIRE :
- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie

Vu et transmis par
l'Adjudant/Chef C.
Commandant la brigade

- TELECOPIE -

de 1 pages (y compris la page de garde)

le 23.08.1994

Expéditeur : BUREAU ENQUÊTES

Téléphone :

Destinataire : BGTA

Télécopieur :

Objet : OVNI DU 17.08.94. 01H00 LOCALÉ

Référence :

Texte :

- LA VISUALISATION DES ENREGISTREMENTS SUR
BANDE MAGNETIQUE DU RADAR DE LE
17/08/94 DE 00H50 LOCALÉ À 01H10 LOCALÉ NE
FAIT APPARAÎTRE AUCUN PLOT DANS LA ZONE DE

- NB: AUCUN OVNI N'A PU ÊTRE DÉTÉCTÉ A CE JOUR
SUR LES SCORES DU CENTRE DE CONTRÔLE

23 Aout 1994

C.R.N.A.

BUREAU ETUDES



**METEO
FRANCE**

à A le 31 Août 94

objet : demande de relevés météorologiques

VRef : n° 980/94 et Lettre du 21 Août

VRep : n° 1982/CD1143

Monsieur,

Suite à votre courrier, veuillez trouver ci joint le relevé du
temps du 17 Août à 01 heures à , station
d'observation ouverte la nuit.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Centre Départemental de la Météorologie

L'Ingénieur Divisionnaire

Compagnie :

Unité :

ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCES - VERBAL DE SYNTHESE

C.U. - P.V. N° / 94

ANNEXE N°

1 1/1

**RENSEIGNEMENTS SUR LES
CONDITIONS METEOROLOGIQUES**

METEOROLOGIE

Renseignements fournis par le Centre Météorologique Interrégional

POUR LE : 17 AOUT 1994

A : 01 heures 00 minutes

Vent :

Degrés :

090

Nocuds :

4

Visibilité : 20 KMS

Nébulosité : 1/8 CIRRUS

Température : 24°

Q.F.E. : 1014 HPA

Q.N.H. : 1016 HPA